

**AFFAIRES** 

Déboires éthiques de la Caisse en Inde

# Un dossier « préoccupant », dit Québec



PHOTO PATRICK SANFACON, ARCHIVES LA PRESSE

La Caisse de dépôt et placement du Québec est secouée par des allégations d'enjeux éthiques qui touchent ses filiales en Inde.

Les problèmes éthiques et les accusations de corruption qui ébranlent les filiales indiennes de la Caisse de dépôt et placement du Québec inquiètent le gouvernement Legault et l'opposition officielle, qui demande « plus de transparence ».

Mis à jour hier à 19 h 16



JULIEN ARSENAULT La Presse





**HUGO JONCAS** Équipe d'enquête, La Presse



« L'ensemble du dossier est préoccupant et oui, nous posons des questions aux dirigeants et au conseil d'administration à ce sujet », dit Claudia Loupret, directrice des communications du ministre des Finances Eric Girard, responsable de la Caisse.

Elle réagissait à l'enquête de *La Presse*, qui révélait mardi que le bas de laine des Québécois avait reçu, dès 2022, des informations sur de graves problèmes éthiques dans ses filiales en Inde.

Notre reportage expliquait que plusieurs drapeaux rouges visaient le directeur de la Caisse dans ce pays, Saurabh Agarwal. Ce responsable allait ensuite quitter l'organisation dans des circonstances obscures en 2023, avant d'être accusé de corruption à New York avec deux de ses collègues, en octobre dernier



Lisez « Corruption en Inde : plusieurs drapeaux rouges »

Le gestionnaire québécois de régimes de retraite a confirmé que les signalements éthiques reçus en 2022 se sont bel et bien rendus à son siège social montréalais. Il repasse certains d'entre eux au peigne fin.

« La Caisse doit maintenir les plus hauts standards en matière de gouvernance, d'éthique et de conformité », insiste Claudia Loupret, sans toutefois préciser sur quels aspects du dossier Québec avait questionné la Caisse.

Les drapeaux rouges que mentionnait *La Presse* mardi proviennent d'une exgestionnaire aux affaires juridiques à l'emploi de la principale filiale indienne de la Caisse, CDPQ India Private Ltd (CDPQ India).

Selon elle, Agarwal a notamment voulu utiliser les fonds de CDPQ India pour financer l'école que fréquentait son propre fils. Il aurait aussi tenté d'embaucher la firme d'avocats d'un ami dans le cadre d'une importante transaction, en plus de faire pression sur des subalternes pour modifier les données financières de la filiale.

Quand l'ex-employée a commencé à sonner l'alarme en 2022, Azure Power Global, un producteur indien d'énergie solaire contrôlé par l'institution québécoise, s'enfonçait dans un scandale de corruption avec les trois cadres de la Caisse, selon les procureurs américains.

En 2023, d'autres allégations ont visé Maple Highways, une autre filiale indienne de la Caisse qui exploite des autoroutes privées.

#### L'opposition demande des comptes

Les enjeux de gouvernance à la Caisse préoccupent aussi l'opposition officielle.

« Comment ça se fait qu'il n'y a pas plus de connaissance des responsabilités jusqu'au bureau chef ? » demande le porte-parole libéral en matière de finances, Frédéric Beauchemin.

« Là on parle tout le temps de succursales loin en Inde, du monde à distance par rapport au bureau de la Caisse de dépôt ici à Montréal... Mais les opérations de la Caisse, elles sont centralisées à Montréal... À un moment donné, il y a quelqu'un qui devrait être sur la sellette... »

- Frédéric Beauchemin, député libéral

Pour le député, les déboires du bas de laine des Québécois avec Azure et Maple Highways démontrent que l'institution financière a du mal à tirer elle-même les ficelles dans ces marchés. « Force est de constater que dans ces cas-là, ça n'a clairement pas été à l'avantage de la Caisse. »

À l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), le directeur François Dauphin renchérit. « Cela témoigne de la nuance entre être un opérateur et un investisseur, résume le directeur de l'organisation. C'est une mission fondamentalement différente d'opérer [être aux commandes d'une compagnie] et d'investir. »

### Lisez « Contrôle d'entreprises : la Caisse joue avec le feu »

Le dossier témoigne selon lui de la difficulté d'appliquer les codes d'éthique de manière uniforme dans l'ensemble des marchés où investit la Caisse. « Il y a une leçon à tirer sur ces investissements qui nous font jouer un rôle d'opérateur. »

## **EN SAVOIR PLUS**

## 2016

Année où le bas de laine des Québécois a ouvert son bureau dans la capitale indienne New Delhi.

SOURCE : CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

© La Presse Inc. Tous droits réservés.